

Dijon le, **07 JUIN 2021**

Le Préfet de Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte d'Or

à

Mesdames et Messieurs les Maires de la Côte-d'Or

OBJET : Campagne nationale 2021 de prévention des risques liés à la baignade

Chaque année, en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine, en mer, en lac ou en rivière. La dernière enquête épidémiologique triennale menée par l'agence nationale Santé Publique France entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2018 a recensé 1649 noyades accidentelles dont 406 ont été suivies de décès.

Lors de la dernière enquête "Noyades" menée par Santé publique France en 2018, 1 649 noyades accidentelles ont été recensées, soit une augmentation de 30% par rapport à l'enquête de 2015. Cette augmentation a été particulièrement sensible chez les moins de 13 ans (338 en 2015 contre 600 en 2018). Néanmoins, les noyades accidentelles suivies de décès ont, elles, connu un recul de 6,9 % entre les deux enquêtes : 406 en 2018 contre 436 en 2015.

Ainsi, la campagne d'information et de sensibilisation du public sur la prévention des risques liés à la noyade est reconduite cette année pour sensibiliser le grand public aux risques liés à la baignade et promouvoir les mesures élémentaires de protection à adopter pour les éviter.

Des supports de prévention à diffuser largement et à afficher dans les lieux d'accueil du public sont disponibles en téléchargement sur les sites Internet du ministère des Solidarités et de la santé, du ministère en charge des Sports et de Santé publique France :

- Le Ministère des Solidarités et de la Santé diffuse une affiche « Se baigner en toute sécurité » téléchargeable à l'adresse : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-et-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>
- Des ressources sur les activités nautiques et aquatiques sont également disponibles sur la page dédiée du Ministère chargé des Sports. Un plan national d'aisance aquatique a été lancé pour lequel 3 tutoriels sont disponibles sur le site : <http://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

- Santé Publique met à disposition des professionnels et du grand public des outils (vidéos, spots TV, spots radio) et documents de prévention à l'adresse : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/outils/#tabs>

Je vous remercie de votre implication dans cette campagne de sensibilisation du public en organisant la distribution et l'affichage de ces supports sur les différents sites de baignade.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous jugeriez utile.

Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Danyl AISOUD

Copie pour information à :

Madame la sous-préfète de Beaune
Madame la sous-préfète de Montbard
Monsieur le président de l'Association des Maires de la Côte d'Or
Monsieur le directeur de l'Agence Régionale de Santé
Monsieur le directeur de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Madame la directrice de la Direction Départementale des Territoires
Monsieur le directeur des Voies Navigables de France
Monsieur le président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France